

**BULLETIN**  
**DE L'ASSOCIATION AMICALE**  
**DES ANCIENS ÉLÈVES**  
**DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV**  
**D E B E R G E R A C**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

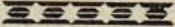
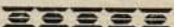
---



N° XLII

61<sup>e</sup> ANNÉE

1 9 7 0

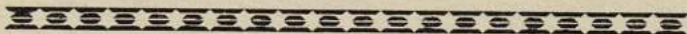
 VIENT DE PARAÎTRE : 

*Une publication  
de la Société historique et archéologique  
du Périgord :*

**MONOGRAPHIE  
DES PLACES ET DES RUES  
DE BERGERAC**

(Imprimerie Trillaud à Bergerac)

**C'est toute l'histoire de Bergerac racontée  
à travers ses places et ses rues par l'auteur,  
notre secrétaire général Robert COQ.**



# ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

BERGERAC, le octobre 1970.

103-105, RUE VALETTE

BERGERAC

(DORDOGNE)

(24)

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 15 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade Jean FORIE, administrateur de société, chef de bataillon en retraite, président de la Société amicale du Périgord à Bordeaux, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, croix de guerre des T.O.E., médaille de la Résistance, croix de la Valeur militaire, croix des Combattants volontaires de la Résistance, officier du Mérite militaire espagnol.

Le matin, à 10 h 30, l'assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera ci-joint le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, vous êtes invités, vous et les vôtres, les dames en particulier, ainsi que vos amis sympathisants, au banquet habituel qui sera servi par le traiteur Jacques Bournizel au Moulin de Malfourat, chez le camarade Marceau Verdier (tél. 10 à Monbazillac, par 57-91-11). Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous à 12 h 30, au plus tard, devant le lycée Henri-IV.

L'ensemble total des frais sera de 30 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 7 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun convive ne sera marqué à l'avance.



ADHÉRENTS !  
AMPLIFIEZ LE RAYONNEMENT  
DE VOTRE ASSOCIATION

LES ANCIENS DOIVENT  
INFORMER LES JEUNES

PARCE QUE L'AMICALE  
EST UNE RÉUNION DE CAMARADES  
ET UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

PARCE QUE L'AMICALE  
APPORTE UNE ÉNORME  
PUISSANCE DE PROTECTION

PARCE QUE LA FORCE  
DE NOTRE ASSOCIATION  
DÉPEND DU NOMBRE DES ADHÉSIONS

Pour chaque adhérent **ANCIEN**  
...un adhérent **NOUVEAU**

Devenez **PARRAIN !**

## PROCURATION

Le soussigné (1) .....  
donne pouvoir à M. (2) .....  
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 15 novembre 1970  
afin de :

1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier  
de 1969 :

2° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration (MM.  
Henri BARDON, André DELPÉRIER, Albert VÉDRINES et Lucien VIDEAU  
sont sortants) (3) ;

3° Délibérer sur des questions diverses.

A ....., le ..... 1970 (4).

---

## FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1) .....  
et Mme (5) assister }  
ont (5) au banquet du 15 novembre 1970

Le montant (6) est ci joint en ..... (7) ou  
(5) sera adressé par ..... (7) ou (5) sera versé  
au Trésorier le 15 novembre 1970 (5).

A ....., le ..... 1970 (4).

---

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse.

(2) Incrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER  
EN BLANC.

(3) Ils sont rééligibles.

(4) Dater et signer.

(5) Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s).

(6) 30 francs par convive.

(7) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal,  
mandat-carte).

**A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général :**  
**Robert COQ, « Aux 3 Pavillons », 103-105, rue Valette, BERGERAC**

**Téléphone n° (53) 57.04.72**



L'ANCIEN COLLÈGE DE LA RUE SAINT-ESPRIT  
(1803-1869)



XLII<sup>e</sup> BULLETIN

1970

MEMBRES D'HONNEUR :  
 M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS  
 (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AM-  
 BROISE BERNARD (1880-1962), M.  
 LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER  
 (1841-1922), M. LE PROFESSEUR  
 CHARLES DE BOECK (1856-1939),  
 M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE  
 L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-  
 1945), M. JACQUES CHASTENET, DE  
 L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE  
 COUNORD (1842-1927), M. MARCEL  
 FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXI-  
 ME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-  
 1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MAT-  
 TER (1872-1959), M. PAUL MOUNET  
 (1847-1922), M. MOUNET-SULLY  
 (1841 - 1916), M. ÉLIE RABIER  
 (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS  
 (1866-1953).

\*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :  
 MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JAR-  
 NAGE (1869-1939), MADAME BLAN-  
 CHE AUBERT-FRÉDET, M. ALBERT  
 CHEVALIER, M. PIERRE DE MADAIL-  
 LAN (1891-1958), M. LE MINISTRE  
 DE FRANCE JEAN POZZI (1884-  
 1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-  
 DUCHEZ.

\*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL  
 PETIT (1867-1941).

\*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOC-  
 TEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926),  
 M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921),  
 M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU  
 (1881-1966).

\*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :  
 M. LE SOUS-PRÉFET JEAN DOMINÉ,  
 M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, M. LE  
 PRINCIPAL YVES ARRAMOND.

\*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
 PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUS-  
 SEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRIS-  
 TIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE  
 GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉ-  
 SORIER, M. GEORGES BRASSEM ; AD-  
 MINISTRATEURS : MM. HENRI BAR-  
 DON, JEAN BARTHE, ANDRÉ DELPÉ-  
 RIER, AMAURY DE MADAILLAN,  
 MICHEL MANET, PIERRE PUCHEU,  
 ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE  
 L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINIS-  
 TRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR  
 LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU  
 ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUS-  
 TRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE  
 TRILLAUD A BERGERAC



## SOMMAIRE

- 2 Situation financière.  
 Georges BRASSEM.
- 4 Délibérations du Conseil d'Administration.  
 Livre d'or.
- 5 Assemblée générale du 19 octobre 1969.
- 7 Inauguration de l'impasse George-L.-Fon-  
 segrive.
- 15 Intronisations au Caveau de la Vinée.
- 22 Poèmes.
- 23 Discours du XLIII<sup>e</sup> banquet  
 Michel PHILIPPON, René ROUSSEAU,  
 Jacques CHASTENET
- 35 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 40 La petite chronique bordelaise.  
 Jean FORIE.
- 41 Pierre Faisandier.  
 Robert COQ.
- 42 Nécrologie.



## Situation financière au 31 mars 1970

date de la passation de caisse au nouveau Trésorier  
(La prochaine situation sera arrêtée au 31 décembre 1970)

### ACTIF

#### DISPONIBLE

C. C. P. Limoges 367,52 . . . . .	104,87	
Caisse d'Epargne de Bergerac . . . . .	3.077,80	
Crédit Commercial de France. . . . .	452,22	
Numéraire en caisse . . . . .	4,00	
	3.638,89	3.638,89

#### RÉALISABLE

Valeurs mobilières . . . . .	10.777,50	10.777,50
------------------------------	-----------	-----------

#### IMMOBILISÉ

Immeuble n° 39, av. du 108 <sup>e</sup> R.I., Bergerac.	40.000 »	40.000 »
---	----------	----------

### PASSIF

Actif au 31 décembre 1968. . . . .	51.851,64	
Gain de l'exercice . . . . .	2.564,75	
	54.416,39	54.416,39

### COMPTE DE GESTION (du 1<sup>er</sup> janvier 1969 au 31 mars 1970)

#### RECETTES

1° Disponible au 31 déc. 1968. . . . .		2.568,94
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations . . . . .	1.108 »	
Bulletins . . . . .	1.560 »	
Dons . . . . .	110,50	
Loyer . . . . .	4.950 »	
Intérêts Caisse d'Epargne. . . . .	107,06	
Coupons . . . . .	710,99	
	8.552,55	8.552,55

#### DÉPENSES

Subventions aux Associat. de Parents d'élev.	300 »	
Subvention au Lycée . . . . .	500 »	
Subvention aux Epis. . . . .	40 »	
Entretien du caveau Augiéras . . . . .	40 »	
Assurances . . . . .	178,61	
Impôts : Foncier . . . . .	535 »	
Taxe sur C.C.P. . . . .	5 »	
Taxe voirie . . . . .	4 »	
	544 »	544 »
Frais de bureau :		
Téléphone . . . . .	30,05	
Timbres . . . . .	227,38	
Imprimés . . . . .	126,34	
	383,77	383,77
La Flamme sous l'Arc de Triomphe . . . . .	212 »	
Bulletin . . . . .	2.209,86	
Fête annuelle . . . . .	291,30	
Achat de titres . . . . .	1.948 »	
Frais bancaires . . . . .	79,91	
Entretien immeuble . . . . .	755,15	
	7.482,60	7.482,60
Disponible au 31 mars 1970 . . . . .		3.638,89

11.121,49

## RÉSULTATS

Plus-value des recettes .. .. .	1.069,95
Accroissement du portefeuille. . . . .	1.494,80
	2.564,75
Gain de l'exercice. . . . .	2.564,75

### RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1969

4 obligations E.D.F. 5,75 % 1966 à 400 F (380,50) .. .. .	1.522 »
6 obligations S.N.C.F. 5,75 % 1965 à 250 F (238,50).. . . .	1.431 »
7 obligations Crédit National 6,25 % 1966 à 200 F (172,50) ..	1.207,50
10 obligations Radiologie 5,75 % 1948 à 100 F (88) .. . . .	880 »
5 obligations Crédit Hôtelier 6,25 % 1967 à 400 F. (383,40) .	1.917 »
4 obligations Caisse Crédit Hôtelier 7 % 1969 à 500 F (490)..	1.960 »
5 obligations Autoroutes 1968-1980 6,25 % à 400 F (372).. . .	1.860 »
	10.777,50

Georges BRASSEM.

## LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier recommande la lecture du *Bulletin* car la plupart des renseignements qui sont demandés s'y trouvent insérés. Il conseille d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure.

Le C.C. postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

La somme à payer pour 1970 est de :

- 10 francs (cotisation 4 F + Bulletin 6 F) pour les membres titulaires (anciens élèves) ;
- 14 francs (cotisation 8 F + Bulletin 6 F) pour les membres honoraires.

Les souscripteurs perpétuels rachètent leurs cotisations par le versement unique de :

- 80 francs pour les membres titulaires,
- 160 francs pour les membres honoraires,

mais ils sont tenus au paiement du Bulletin annuel : 6 francs.

Certains souscripteurs perpétuels ont racheté leur cotisation à une époque très ancienne et à un taux inférieur au taux actuel. Il n'est pas question de leur demander un supplément, mais il est fait appel à ceux qui, en ayant les moyens, peuvent en verser un, de l'importance duquel ils sont seuls juges.

Le Secrétaire général prie les camarades de l'informer des changements d'adresses car trop de *Bulletins* reviennent sans avoir pu être distribués par la Poste.

★ Adresser la correspondance au Secrétaire général.

## Délibérations du Conseil d'administration

*Samedi 10 janvier 1970.*

A 11 heures, 54, rue du Professeur-Pozzi, à Bergerac.

Le Bureau délibère :

*Présents* : Brassem, Coq, Rousseau.

*Excusé* : de Meslon.

— A titre exceptionnel, et sans engagement de reconduction, il est versé aux deux sociétés de parents d'élèves du lycée Henri-IV une somme de 150 francs pour chacune.

— Une somme de 500 francs sera versée au lycée pour contribuer au week-end des élèves à la neige pendant les vacances de février.

*Vendredi 5 juin 1970.*

*Présents* : Bardon, Barthe, Brassem, Coq, Pucheu, Rousseau.

*Excusés* : Delpérier, Manet, Videau.

— Une bourse de 500 francs est accordée à l'élève Denis Girard, de la classe de terminale C, pour se rendre en Ecosse. Cet élève devra fournir un compte rendu.

— On arrête les détails de la fête annuelle du dimanche 15 novembre.

— La Flamme sera ravivée à l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris le jeudi 26 novembre.

— Le Trésorier présente la situation financière arrêtée au 31 mars 1970

## *En feuilletant le* LIVRE D'OR

---

(19 octobre 1969)

*En souvenir d'un charmant accueil et d'une belle journée bergeracoise.*

Jacques CHASTENET, de l'Académie française.

*Les anciens élèves du collège de Bergerac me demandent d'écrire une pensée ; j'ai trop le trac pour cela et ne puis dire qu'honneur, gloire, prospérité à l'adresse de l'admirable Amicale.*

Général Henri LESPINASSE-FONSEGRIVE.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 OCTOBRE 1969

### ET SALUT AUX MORTS

A 9 heures, en raison du programme chargé de la journée. Au collège devenu provisoirement lycée, dans une grande salle de classe de l'aile sud, 2, rue Lakanal.

#### Présents :

Ametteau, Barthe (Jean), Béguerie, Biraud, Boudenot, Brassem (Georges), Breton (Christian), Chillaud, Coq (Jean), Coq (Robert), Delmon, Delpérier (André), Desplat (Marcel), Géraud-Jardel, Gravier, Grégoire, Guibert, Henry (Guy), Jouanel (Yves), Laroumanie, Lavigne, Lusignan (Pierre), Malescassier, Manet, Paris (Jean), Promis, Pucheu-Casadeban, Ramadour, Rey-Lescure, Rousseau (Alain), Rousseau (Bertrand), Rousseau (Jacques), Rousseau (Michel), Rousseau (René), Vachia (Jean), Venencie (Henri), Videau (Lucien), Vincenot (Pierre).

#### Représentés par des pouvoirs réguliers :

Arnoux, Aubry, de Bethman, Bourzac, Boutitie, Brassem (Camille), Castanier, Chaminate, Charroppin, Dubroeuq (Jacques), Ducongé, Dumolet, Duvigneau, Eymérit, Faisandier, Favereau (Georges), Gagnaire, Gast, Géraud (Jean), Godard, Henri (Patrick), Huraut, Jélabert, Jouanel (Pierre), Lacroix, Lafon (Jean), Lale, Lapaquellerie, Lartigue, Lathoumétique, Limousis, Loubière, Lusignan (Guy), Lusignan (Jean), Marvier, Massicot, Mathieu, Moreau, Morisset, Pascal, Pauliac, Philibert, Picaud, Mme Prades-Desplat, Ranoux, Roujean, Saignette, Sarazac (Maurice), Sarraute, Tamarelle, Texier, Teyssandier, Veillet-Lavallée, Ventenat, Vernède, Verprat, Victorieux, Waroux.

Votants : 38 + 58 = 96.

— Le docteur René Rousseau déclare ouverte la séance et rappelle que cette journée fêtera, sous la présidence de M. Jacques Chastenet, de l'Académie française, le soixantenaire de l'Amicale, le centenaire de l'immeuble du collège Henri IV et l'inauguration de l'impasse George-L.-Fonsegrive ; enfin, des intronisations auront lieu au Caveau de la Vinée. Puis, il évoque les morts, fait prononcer l'admission des nouveaux membres et souhaite la bienvenue à tous.

— On constate la régularité des délibérations qui vont suivre et la validité des pouvoirs reçus pour les votes. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale (celle du 20 octobre 1968) est adopté après lecture et sans aucune modification.

— Après avoir présenté lui-même le rapport moral de 1968, le Président donne aussitôt la parole au Trésorier, qui expose la situation financière au 31 décembre 1968 telle qu'elle a été publiée dans le *XLI<sup>e</sup> Bulletin* de 1969.

— Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité et le Conseil d'administration reçoit le *quitus* de sa gestion pour 1968.

— MM. Jean Barthe, Amaury de Madaillan, Christian de Meslon

et René Rousseau, administrateurs sortants ayant accepté de faire renouveler leur mandat, sont réélus à l'unanimité des votants.

— Jean Barthe, tout en restant Administrateur, a été remplacé, sur sa demande, par Georges Brassem. L'assemblée, en souhaitant la bienvenue au nouveau trésorier, exprime ses regrets à Jean Barthe et le nomme Trésorier honoraire, avec une aimable ovation de sympathie.

— Les Anciens se penchent avec souci sur l'avenir du collège Henri-IV : après avoir été transformé en lycée nationalisé pendant quelques années, il va redevenir collège, mais collège d'enseignement général, ne préparant plus au baccalauréat. Dans les projets, le lycée de filles — lycée Maine-de-Biran — deviendra établissement mixte et le seul de la ville pourvu de classes terminales. Ces innovations sont accueillies avec beaucoup de réserves, tant par les anciens élèves que par la population. Sur l'exemple du lycée de Périgueux, qui vient de voir rapporter un projet similaire, l'assemblée exprime le vœu qu'il en soit ainsi pour Bergerac.

Néanmoins, cette menace peut entraîner pour l'Amicale de graves conséquences ; aussi chacun a le devoir de veiller et d'intervenir efficacement. Pour ne pas être prise au dépourvu, notre Société doit envisager — le cas échéant — la modification, sinon de ses statuts, du moins de son appellation. Cette grave question la conduit à désigner une commission d'étude qui comprendra, outre le Président, le Secrétaire général et le Trésorier, M. le Principal, les camarades dont les noms suivent : Jean Barthe, Henri Delmon, André Delpérier, Michel Manet, Jacques Matignon et Jean Ramadour, soit dix membres, avec voix prépondérante du Président en cas de partage. Le Président, le Secrétaire général et le Trésorier reçoivent tous pouvoirs de l'assemblée pour signer la demande de modification des statuts et de l'appellation de la Société qui ont été acceptés par l'article 1 du décret du 26 juin 1941 portant reconnaissance d'utilité publique.

— Le Président rend compte qu'il a fait au lycée Henri-IV, à la demande de M. le Principal, une conférence sur les transplantations d'organes.

— Deux élèves ont été invités, selon la tradition, au banquet annuel et, pour la première fois depuis 1909, cette petite délégation comprendra une jeune fille.

— La séance est levée à 9 h 45.

\*  
\*\*

Puis, devant la terrasse de la rue du Professeur-Pozzi, le Président dépose une gerbe tricolore au pied du monument érigé par l'Amicale en 1947 à la mémoire de Georges Augiéras et de ses camarades morts pour la France.

## **Inauguration**

### **DE L'IMPASSE GEORGE-L. FONSEGRIVE**



Cliché « Sud-Ouest »

Dès 1963, l'Amicale avait demandé au conseil municipal de bien vouloir donner le nom du célèbre philosophe périgourdin George Lespinasse-Fonsegrive à une rue nouvelle de la ville de Bergerac et le principe en avait été retenu par la commission compétente.

La demande a été renouvelée par l'assemblée générale du 20 octobre 1968 et, par décision du 21 mars 1969, l'ancienne impasse dite Barraud, qui prend naissance au coude de la rue du Docteur-Barraud et se dirige vers le nord-ouest, dans le lotissement Pauzat, a officiellement reçu la dénomination de George-L.-Fonsegrive.

Cette impasse, bordée de belles habitations, est destinée à rejoindre un jour la place du Foirail. Elle est toute proche du collège Henri-IV, où George Lespinasse-Fonsegrive a été professeur de philosophie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La cérémonie s'est déroulée le 19 octobre 1969, à 10 heures, dans le quartier de Clairat, en présence de M. le Sous-Préfet de Bergerac, du Maire et du conseil municipal, de M. Jacques Chastenet, de l'Académie française, des descendants du philosophe, de M. Morand-Monteil, maire de Saint-Sauveur-de-Bergerac, de M. Gonthier, maire de Saint-Capraise-de-Lalinde, de la presse et d'un nombreux public.

La ville de Bergerac a décoré l'impasse de plantes vertes sorties du jardin public de la ville et de drapeaux tricolores. Après avoir coupé le ruban symbolique tendu par Michel Philippon et Michèle Carrière, élèves du lycée Henri-IV, M. Louis Pimont, conseiller général et maire de Bergerac, a dévoilé la plaque d'émail et donné la parole au président de l'Amicale, au général Henri Lespinasse-Fonsegrive et il a enfin parlé le dernier.



Clichés « Sud-Ouest »

### **Discours du docteur René ROUSSEAU**

« Dans quelques instants sera dévoilée la plaque qui porte le nom de George Lespinasse-Fonsegrive. Les autorités municipales ont voulu rendre justice à celui qui honore notre ville en donnant son nom à une des voies de la cité.

George Lespinasse-Fonsegrive appartient à l'école de philosophie de Bergerac. J'ai bien dit : de Bergerac, car, avec Maine de Biran pour

inspirateur, ils ont créé une certaine formulation d'idées, un certain courant philosophique particulier.

Je suis l'interprète de tous mes camarades de l'Amicale des Anciens Elèves du lycée nationalisé Henri-IV de Bergerac en adressant à la fois mes compliments à M. le général Lespinasse-Fonsegrive, à ses parents et amis, et aussi tous nos remerciements à M. le Maire et au conseil municipal tout entier.

Quelques projections de cette gloire rejaillissent sur nos vieilles pierres, sur les élèves d'autrefois et sur ceux d'aujourd'hui ».

### **Discours du général Henri LESPINASSE-FONSEGRIVE**

« Je vous remercie, Monsieur le Président de l'Amicale des Anciens Elèves du collège Henri-IV de Bergerac, des paroles si élogieuses et si cordiales que vous venez de prononcer en évoquant la mémoire de mon père, George Lespinasse-Fonsegrive, professeur au collège de Bergerac de 1876 à 1880, puis aux lycées de Montauban, Pau, Angoulême et Bordeaux de 1800 à 1889 et, enfin, au lycée Buffon à Paris de 1889 à 1917.

Vous étiez d'ailleurs tout désigné pour rappeler le souvenir d'un professeur de votre cher collège puisque vous en avez été un des brillants élèves et que, revenu à Bergerac comme docteur après d'excellentes études à la Faculté de médecine de Bordeaux, vous vous êtes immédiatement inscrit à l'Amicale dont M. votre Père fut longtemps le très distingué président.

Vous lui avez succédé en 1966 et, depuis lors, avec un incomparable dévouement, vous avez consacré à cette Association une bonne partie des maigres loisirs que vous laissez à une belle et absorbante profession, dans laquelle vous avez d'ailleurs admirablement réussi.

Au moment où vous avez pris ces fonctions, était en instance une proposition de M. Robert Coq, votre éminent secrétaire général, tendant à demander à la municipalité de donner le nom de George L.-Fonsegrive à une voie publique de la ville.

M. Coq, très friand d'études historiques et aimant à fouiller les archives, avait en effet découvert un discours prononcé en 1877 à la distribution des prix du collège de Bergerac par George Fonsegrive sur Maine de Biran, illustre philosophe du début du XIX<sup>e</sup> siècle, discours qui fit sensation dans les milieux philosophiques de l'époque et qui contribua grandement à tirer de l'oubli où elle était quelque peu tombée la doctrine philosophique de ce grand Bergeracois dont l'œuvre eut d'ailleurs une certaine influence sur Bergson.

Je vous remercie bien vivement, cher Monsieur Coq, d'avoir été le promoteur de l'hommage rendu à mon père, vous dont j'ai eu le plaisir



de faire la connaissance au titre de président du Comité de la Croix-Rouge de Bergerac, alors que je servais auprès du D<sup>r</sup> Brouardel et de l'ambassadeur François-Poncet.

Mais pour atteindre le but que votre Amicale s'était fixé, il fallait évidemment que le conseil municipal de Bergerac accepte votre proposition et prenne une décision favorable à votre requête. C'est ce qu'il fit avec beaucoup de bonne grâce et cette décision devint exécutoire en 1969.

Aussi ne saurais-je trop remercier M. Pimont, maire, et la municipalité de Bergerac d'avoir bien voulu faire cet honneur à notre famille, au nom de laquelle je vous exprime, à vous, Monsieur le Maire, et à vos collaborateurs, toute notre reconnaissance.

Je vois d'ailleurs que l'impasse George-L.-Fonsegrive a été aujourd'hui très joliment décorée par la ville, attention d'autant plus sensible pour nous qu'aujourd'hui 19 octobre est le cent dix-septième anniversaire de mon père, né le 19 octobre 1852 à Saint-Capraise-de-Lalinde.

Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de celui-ci, puisque le D<sup>r</sup> René Rousseau vient de le faire en termes de plus flatteurs. Je voudrais simplement faire revivre pour vous le cadre bergeracois dans lequel mon père était si heureux de se retremper pendant les vacances, après une année de travail laborieux consacré à ses chers élèves, à la publication de nombreux ouvrages philosophiques, sociaux ou autres, et à la direction de la « Quinzaine ».

Son lieu de prédilection était le village de Lamonzie-Montastruc, charmante petite bourgade située au confluent de la Louyre et du Caudeau, affluent de la Dordogne à Bergerac, entouré de coteaux plus ou moins arides dominant un vallon fertile et riche en prairies.

L'atmosphère qu'on y vivait dans ma jeunesse n'était pas loin de ressembler à celle dans laquelle vivait le village sous la royauté et sous l'Empire. Il y avait alors dans le bourg deux auberges, deux menuisiers, un charron, deux boulangers, deux meuniers, deux forgerons, un tailleur qui coupait les vêtements mais aussi les cheveux, deux épiciers, un maître-maçon : tout ce qu'il fallait pour faire vivre un village situé à onze kilomètres de la ville ; il y avait même l'idiot du village, un pauvre garçon qui s'était fait arracher toutes les dents pour être réformé.

Les gens marchaient pieds nus et, lorsqu'ils allaient à la ville, beaucoup portaient leurs chaussures pendues autour du cou et ne les mettaient qu'à l'entrée. Les charrois se faisaient en voitures à bœufs à l'allure de quatre kilomètres à l'heure et mettaient ainsi trois heures pour arriver à Bergerac.

Plus tard, il y eut un petit chemin de fer à voie étroite qui reliait Périgueux à Bergerac par Vergt et Lamonzie.

Au moment de sa construction, il y eut des controverses homériques au sujet de l'emplacement de la gare, controverses qui ne cessèrent que lorsque fut décidé de mettre la gare à l'entrée du village et une halte à la sortie, dans le sens Périgueux-Bergerac.

Il était d'usage d'acheter le blé, de le donner au meunier qui faisait la farine et la donnait au boulanger, qui nous livrait la quantité de pain correspondant à la quantité de blé acheté. On ne connaissait que les boules de dix et vingt livres, d'un pain presque complet qui se gardait au moins une semaine.

On parlait en pistoles, sous et centimes ; on faisait aussi la contrebande des allumettes, dont le monopole n'était pas tellement vieux.

Pour un sou la douzaine de petites pêches et deux sous la douzaine de grosses pêches, une paysanne, quelque peu alliée à un universitaire très connu, faisait six kilomètres aller et retour pour vendre ses fruits. La balance romaine était utilisée par tous.

Le facteur, en blouse bleue, partait de Mouleydier à 9 heures et y rentrait vers 5 heures, après avoir fait une bonne moyenne de vingt-cinq à trente kilomètres, quelque temps qu'il fit. Il lui arrivait de pester gentiment contre mon père, dont la volumineuse correspondance alourdissait sa sacoche.

Le maître-maçon portait des boucles d'oreilles d'ancien compagnon, à notre grand étonnement.

Le meunier, toujours facétieux, nous contait des histoires extraordinaires de nid de lièvres rouges en haut d'un peuplier et se vantait de tours au trapèze que sa corpulence rendait bien improbables.

Nous aimions voir le maréchal-ferrand ferrer les bœufs en les introduisant dans une machine qui les soulevait et les empêchait de rendre dangereuses leurs ruades, aussi fréquentes que brutales.

Le forgeron faisait de grands feux pour porter au rouge les bandages de fer qu'il mettait tout brûlants sur les jantes des charrettes, obtenant ainsi une très grande adhérence.

Les paysans battaient le blé sur des aires d'argile séchée avec de grands fléaux qu'ils maniaient avec vigueur et, pour mieux supporter la chaleur, ils mettaient leur chemise sur leur pantalon, mode que n'a pas inventée Saint-Tropez.

C'était dans cette atmosphère villageoise que mon père aimait vivre pendant les vacances. Il nous y conduisait toujours avec un plaisir sans cesse renouvelé.

Les habitants du bourg nous accueillaient avec une grande chaleur. Ils avaient une véritable affection pour mon père — Moussu George (car on ne parlait que patois) — et pour ma mère, qui avait vécu au milieu d'eux dans une grande maison sur la place de l'Eglise.

Beaucoup se souvenaient aussi de mon grand-père, qui fut leur instituteur pendant de longues années.

Mon père passait la matinée à travailler dans le calme du village. Il aimait à lire dans le jardin, à cultiver ses roses, sa fleur préférée, recevoir des amis, notamment M. Emile Morand-Monteil. Il allait souvent à Ber-

gerac, dans le break d'un ami, revoir son collègue et quelques-uns de ses collègues, comme M. Welty, qui nous donnait des leçons d'allemand, et M. Dalesme, qui nous donnait des leçons de mathématiques à 6 heures du matin dans sa maison du bord de la Dordogne.

Il s'entretenait souvent aussi avec l'instituteur, M. Doucet, qui avait succédé à mon grand-père.

Mon père aimait aussi recevoir ses enfants, les familles que ceux-ci avaient fondées et ses petits-enfants, qui font aujourd'hui ce pieux pèlerinage. Ce fut mon frère Jean qui vint le plus régulièrement à Lamonzie. Il y vécut d'ailleurs, avec son épouse, les vingt dernières années de sa vie.

Mon père et ma mère y vinrent jusqu'à leur mort.

Le dernier séjour de mon père fut en 1916. Il était déjà très souffrant, mais cela ne l'empêcha pas d'y écrire son dernier ouvrage : *De Taine à Péguy, l'évolution des idées dans la France contemporaine*, dont il corrigea les épreuves sur son lit de souffrances où la mort devait le frapper, à Paris, le 18 février 1917.

Malgré la guerre, nous pûmes le faire transporter dans le cimetière de Lamonzie, où il avait toujours désirer reposer.

Ma mère lui survécut jusqu'en 1930. Elle était devenue aveugle et ma sœur, Germaine Barbier, veuve de guerre, avait tenu à continuer à lui prodiguer les délicates attentions dont son mari l'entourait. Ce fut une occasion pour la population de Lamonzie de montrer une fois encore son attachement à notre famille.

George Fonsegrive, Paul Gardair, Anne Fonsegrive, Marie Gardair, Jean Fonsegrive sont les êtres chers auxquels, d'un cœur déchiré, nous avons rendu les derniers devoirs. Ils reposent en paix dans le petit cimetière de Lamonzie.

Si des circonstances indépendantes de notre volonté ont obligé notre famille à se séparer de la maison familiale, la présence de nos morts à Lamonzie nous en fera garder le souvenir.

La plaque qui, grâce à vous, Monsieur le Maire et Messieurs les Membres du Conseil d'administration de l'Amicale des Anciens Elèves du collège Henri-IV, porte le nom de George L.-Fonsegrive, perpétuera aussi ce souvenir.

Je ne crains donc pas de me répéter en vous remerciant encore, vous tous qui avez été à la base de la pieuse manifestation qui nous réunit aujourd'hui et je suis heureux de vous exprimer, au nom de toute ma famille, notre bien vive et profonde reconnaissance.

Aux dernières nouvelles, M. le Maire de Saint-Capraise-de-Lalinde me fait connaître que son conseil et lui-même ont l'intention de rappeler le souvenir de notre père par l'apposition d'une plaque dans le village même où il est né. Soyez-en aussi bien remercié, Monsieur le Maire. »

## Discours du Maire de Bergerac

« L'Association amicale des Anciens Elèves du lycée nationalisé Henri-IV de Bergerac fête aujourd'hui, en même temps, et le soixantième anniversaire de sa fondation et le centenaire de l'installation du collège dans l'immeuble de la rue Lakanal.

A cette occasion, le conseil d'administration de cette Amicale m'avait demandé de donner à une rue nouvelle de la ville le nom de George Lespinasse-Fonsegrive, ancien professeur au collège et célèbre philosophe dont s'enorgueillit le Périgord.

La municipalité que j'ai l'honneur de présider a donné son accord, à l'unanimité.

C'est pourquoi le vœu des anciens élèves est exaucé.

L'amicale a été fondée en 1909 par le professeur Paul Petit, dont beaucoup d'entre vous ont été les élèves et gardent de lui un souvenir impérissable.

Le regretté D<sup>r</sup> Pierre Rousseau, ancien président de cette amicale, citait souvent ces vers, dont il était l'auteur :

*O Souvenir, rouvre en tremblant la vieille porte  
Du jardin de jeunesse où le rêve a fleuri...*

Son fils, le D<sup>r</sup> René Rousseau ; le secrétaire général Robert Coq, président de la Croix-Rouge, archiviste de la ville ; le professeur Jean Barthe, qui représentent l'Amicale, ont comme vous tous, Messieurs, le culte du souvenir.

Le soin qu'ils ont mis à organiser la fête d'aujourd'hui en serait une preuve, s'il en était encore besoin.

Au nom de la ville de Bergerac, je salue respectueusement le président de cette fête, M. Jacques Chastenet, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. Nous sommes grandement honorés de sa présence parmi nous. Mais pouvait-il être absent puisqu'il est le président des Ecrivains d'Aquitaine ?

Or, George Lespinasse-Fonsegrive est un écrivain. Philosophe, sociologue, mais aussi et surtout romancier social et brillant chroniqueur.

Je ne veux pas énumérer ici tous les livres philosophiques, tous les articles et tous les livres traitant de questions d'actualité, ni tous les romans sociaux écrits sous le pseudonyme d'Yves Le Querdec. Ils sont légion.

Son discours sur Maine de Biran à la distribution des prix de 1877 de notre collège était remarquable et est resté célèbre.

Je retrace rapidement la vie de George Lespinasse-Fonsegrive. Il était né à Saint-Capraise-de-Lalinde le 19 octobre 1852. Il était fils d'instituteurs. Il fit ses études secondaires à Bergerac et, comme il avait la vocation d'enseigner, nous le trouvons instituteur lui aussi à Mussidan,

puis maître d'études au collège de Bergerac. Ensuite, il est professeur de philosophie aux collèges de Blaye, de Bergerac, aux lycées de Montauban, de Pau, d'Angoulême, de Bordeaux.

Il ne quitte cette Aquitaine, qu'il aimait tant, en 1888 que pour être nommé professeur agrégé au lycée Buffon à Paris. Il est mort en 1917.

Mais il avait à Lamonzie-Montastruc une propriété de son père, à laquelle il tenait particulièrement et où il est venu régulièrement jusqu'à sa mort.

George Lespinasse-Fonsegrive est donc bien de chez nous.

Nous avons le très grand plaisir de recevoir dans notre cité et d'avoir à nos côtés, pour cette inauguration, le fils du philosophe, M. le général Henri Lespinasse-Fonsegrive. Nous lui adressons notre salut déférent et nos très vifs compliments.

Certains esprits chagrins pourront s'étonner de la faible importance de cette voie à laquelle nous avons donné son nom. Qu'ils soient sans inquiétude. Celui que nous fêtons était un philosophe, c'est-à-dire un sage et un modeste. Il savait que la science qu'il enseignait, science générale des êtres, des causes, des principes, science de la pensée, du raisonnement, étudie aussi le monde, Dieu, la matière, notre origine, notre destinée. C'est-à-dire qu'elle plane au-delà des contingences, qu'elle est passionnante, mais sans issue, à dire vrai.

George Lespinasse-Fonsegrive a son nom pour toujours dans cette voie, modeste peut-être, mais loin du bruit, dans un quartier paisible, et je pense que c'est bien ainsi.

Car... « la vie est, là, simple et tranquille ».



## ADRESSES

*du Président* : Docteur René Rousseau, 28, rue Candillac, Bergerac (tél. (53) 57-03-84).

*du Secrétaire général* : Robert Coq, « Les 3 Pavillons », 103-105, rue Valette, Bergerac (tél. (53) 57-04-72).

*du Trésorier* : Georges Brassem, 67, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac (tél. (53) 57-02-90).

# Intronisations

## au Caveau de la Vinée (C. I. V. R. B.)

A 11 heures, 2, rue du Port à Bergerac, dans le Caveau de la Vinée du Conseil interprofessionnel des vins de la région de Bergerac.

En présence d'une très nombreuse assistance, de diverses personnalités bergeracoises, dont M. le Sous-Préfet, M. le Maire, M. le Principal du lycée Henri-IV, des anciens Elèves et de leurs familles, les grands consuls de la Vinée, en tenue d'apparat, et de leur président, M. Royère, deux impétrants sont présentés par M. André Delpérier, ancien élève, consul chartiste :

« Monsieur Jacques Chastenet, de l'Académie française,

Au pays de Montaigne et de Maine de Biran, il n'est rien d'impossible ; aussi, j'ose m'exprimer sans crainte devant un membre de l'Institut de France pour en faire son éloge.

Votre famille, Maître, est originaire du Périgord, de Renjeard, commune de Saint-Mayme-de-Pereyrols.

Vous êtes licencié ès lettres, docteur en droit, diplômé de l'école des Sciences politiques, ancien attaché puis secrétaire d'ambassade.

Ancien directeur du journal *Le Temps*, vous êtes l'auteur de nombreux ouvrages sur la France contemporaine, l'Angleterre et l'Espagne.

C'est donc en reconnaissance de votre valeur que vous avez été élu successivement en 1947 à l'Académie des Sciences morales et politiques et en 1956 à l'Académie française.

Ce n'est pas seulement l'homme de lettres que nous admirons en vous, c'est aussi le soldat en rappelant que vous avez fait toute la guerre de 1914-1918 en la terminant comme chef d'escadron d'artillerie, dont vous avez conservé l'honorariat.

Vous êtes grand officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et de nombreuses autres décorations françaises et étrangères.

Mais pour nous, consuls de la Vinée, celui de vos titres qui nous séduit le plus, c'est celui de propriétaire-vigneron et que ce soit aux bords de la Dordogne, à Fronsac, haut-lieu de notre histoire d'Aquitaine où Charlemagne fit jadis construire une forteresse.

Monsieur Jacques Chastenet, vous serez un savant, un plaisant, en un mot un excellent grand consul de la Vinée, puisque vous êtes des nôtres par les grâces que vous rendez à ce dieu de pourpre et d'or qu'est le vin.

Monsieur le général Henri Lespinasse-Fonsegrive,

Au pays de Faugère, de Lavergne et de L.-Fonsegrive, comment ne pas rappeler l'opinion de ce dernier Bergeracois disant : « La vérité est « une chose et, s'il y a quelque chose de vrai dans la philosophie moderne, on doit en retrouver l'équivalent dans les formules scolastiques », avec celle du philosophe de Saint-Michel : « Philosopher, c'est douter » ?

Est-ce par contestation, mon Général, ou par besoin d'action que vous avez préféré la carrière militaire ?

J'ai un scrupule à parler de vous en vous voyant toujours alerte, l'esprit vif, alors que c'est en 1904 que vous êtes entré à Saint-Cyr. Quel est donc cet élixir de jouvence qui vous maintient dans cette forme exceptionnelle ?

C'est là que j'ai un scrupule, car étant votre fournisseur de rosette et de pécharmant, j'aurais tendance à leur attribuer la valeur d'un philtre de longue vie.

Vie active, s'il en fut. Vous avez servi sous les ordres de nos grands maréchaux Joffre, Pétain et Foch aux temps glorieux de la préparation des armées, de la conduite des opérations militaires et de la sauvegarde de la paix.

Vous avez été attaché militaire à La Haye de 1930 à 1937. Vous commandiez le 32<sup>e</sup> régiment d'infanterie à la mobilisation en 1940 et c'est comme commandant de l'infanterie de la 3<sup>e</sup> division motorisée que vous avez été fait prisonnier.

Vous êtes commandeur de la Légion d'honneur, commandeur d'Orange-Nassau et titulaire des croix de guerre de 1914-1918, des T.O.E. et de 1939-1945.

Trois fois blessé, vous avez été cité six fois.

Enfin, au cadre de la réserve, vous avez voulu continuer à servir et vous êtes aujourd'hui chancelier de la Croix-Rouge française. »

Deux autres impétrants sont présentés par M. Pierre Vincenot, ancien élève, consul de la Vinée :

« M. Robert Coq, secrétaire général de l'Amicale.

Il a vu le jour dans notre ville, le 24 mai 1896, à la fin du siècle dernier et a fait ses études secondaires dans notre collège Henri-IV, où son nom figure maintes fois au palmarès.

Il ne la quitta que pour aller faire son devoir au front. La guerre terminée, il a rejoint son administration de l'Enregistrement et des Domaines, où ses aptitudes l'ont fait parvenir au grade de receveur principal, dont il a conservé l'honorariat.

Très tôt, il a su, en dehors de ses occupations professionnelles, consacrer ses loisirs à des œuvres d'intérêt collectif, où ses qualités de cœur et d'esprit pouvaient le mieux s'affirmer.

Depuis trente-cinq ans, il est le secrétaire général de l'Association amicale des Anciens Elèves du collège Henri-IV de Bergerac et depuis cette époque il rédige un bulletin annuel du plus vif intérêt où il a retracé l'histoire de notre établissement devenu lycée et de ses maîtres, comme les philosophes George L.-Fonsegrive et Alphonse Darlu, qui fut le maître écouté de Marcel Proust au lycée Condorcet. Il a publié de nombreux articles littéraires et historiques dans diverses revues. Archiviste bénévole de la ville de Bergerac, il nous a donné dans un périodique bergeracois une monographie des places et des rues de Bergerac, qu'il faut souhaiter voir paraître en un volume.

Ses œuvres lui ont valu la dignité d'officier des Palmes académiques, d'être vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord et membre titulaire de l'Académie du Périgord.

Il est encore membre du Comité départemental chargé de préparer l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la Dordogne et vice-président de la Société des Amis du vieux Bergerac.

Mais c'est à l'œuvre admirable de la Croix-Rouge que Robert Coq a consacré le meilleur de lui-même.

Président depuis vingt-cinq ans du Comité de l'arrondissement de Bergerac de la Croix-Rouge française, il sut lui insuffler une vie nouvelle et faire se multiplier les vocations de secourisme tout en veillant particulièrement à la santé des nourrissons grâce à la création de la Goutte de lait de Bergerac, qui fonctionne sans interruption depuis vingt ans.

Ses succès lui ont mérité d'être vice-président du Conseil départemental de la Dordogne, puis membre de la commission des Finances de la Croix-Rouge française, où son action est très appréciée.

Les grades de chevalier du Mérite social, chevalier de la Santé publique, officier dans l'ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'honneur ont été la récompense d'une vie si bien employée. Mais, de toutes ses décorations, c'est la médaille de vermeil de la Croix-Rouge française dont Robert Coq est le plus fier.

S'il aime les parchemins et les vieilles pierres, l'impétrant a toujours apprécié les produits du terroir. C'est aux nouveaux-nés qu'il réserve les biberons, mais c'est dans l'absorption des vins de Bergerac qu'il a puisé la chaleur humaine indispensable à toute réalisation efficace sur les plans de la camaraderie comme de la bienfaisance.

M. Jean Barthe, membre du conseil d'administration de l'Amicale.

Né le 26 février 1901 à Bergerac, M. Barthe n'a pas eu le privilège d'avoir auprès de lui son père qui venait de mourir en Tunisie, dans la carrière des armes. Cette même carrière lui enleva son frère, jeune sous-lieutenant saint-cyrien, mortellement blessé en 1918 alors qu'il venait de recevoir la croix de la Légion d'honneur.



M. Barthe fit des études brillantes à Bergerac qu'il poursuivit à la Faculté de Bordeaux. Il était licencié ès lettres et diplômé de l'enseignement supérieur alors qu'il n'avait que dix-neuf ans.

Il fit ses débuts dans l'enseignement à l'Ecole primaire supérieure de Périgueux, aujourd'hui lycée technique Albert-Claveille, et devenait ensuite professeur adjoint au lycée Gay-Lussac à Limoges.

En 1922, il est affecté à Bergerac au 108<sup>e</sup> régiment d'infanterie, où il fut le camarade de Lucien Videau, président de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne et président honoraire de la Chambre de Commerce. Très peu de temps après, il était affecté à Briançon au 159<sup>e</sup> régiment d'infanterie alpine, où on l'employa à l'infirmier. Puis il part pour la Ruhr et visite l'Allemagne.

En 1924, il reçoit, au collège de Castelsarrasin, une double chaire d'histoire et de latin en rhétorique, où il reste six ans.

En 1930, il revient au pays natal, au collège Henri-IV, où il reste plus de trente ans.

On le retrouve en 1939-1940 au 250<sup>e</sup> régiment d'infanterie et il termine la guerre comme chef de groupe de voltigeurs au 83<sup>e</sup> régiment d'infanterie de forteresse. Le 21 juin 1940, il est fait prisonnier en Forêt Noire et une pleurésie le fait libérer en 1941.

Il reprend ses cours avec pour élèves les enfants de ses amis de jeunesse. C'est la naissance d'un extraordinaire climat d'amitié confiante qui va marquer sa carrière, jalonnée par les palmes académiques et par la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Cultivant l'amitié, il est le trésorier de l'Association amicale des Anciens Elèves du collège Henri-IV de Bergerac. Il consacre ses loisirs à son Périgord natal dont il a chanté par la verve et par la plume tous les trésors, mettant en évidence la qualité et la personnalité de chacun des vins du terroir.

Il est aussi le fondateur du Spéléo-Club Bergeracois. C'est l'animateur des excursions très suivies organisées par le Centre d'Action touristique, le guide distingué à l'érudition profonde.

De cette activité touristique de celui qui est également le vice-président du Syndicat d'initiative, notre ville lui demeure justement reconnaissante. Il a instruit, formé, réconforté parfois nos enfants et leur a insufflé ces vertus cardinales que sont la vaillance et la persévérance dans l'effort.

Ces enfants portaient, petits et grands, une sincère affection pour leur professeur, mais vous conserverez, Monsieur Barthe, de votre carrière un grand souvenir, celui de vos derniers cours où vos élèves, silencieux et tristes, n'osaient chanter mais pensaient : « Adieu, Monsieur le Professeur, nous ne vous oublierons jamais. »

S'adressant alors aux Consuls, MM. André Delpérier et Pierre Vincenot concluent que les quatre impétrants pourraient être les meilleurs

ambassadeurs à Pécharmant, de Rosette à Monbazillac, de Montravel à Saussignac. C'est avec chaleur qu'ils proposent de les accueillir parmi eux avec le titre hautement honorifique de « Grands Consuls de la Vinée de Bergerac ».

MM. Jacques Chastenet, Henri Lespinasse-Fonsegrive, Robert Coq et Jean Barthe en reçoivent alors le cordon et le diplôme.

## REMERCIEMENTS DES RÉCIPENDAIRES

*M. Jacques Chastenet, de l'Académie française :*

« Je commencerai par vous dire combien profondément je suis honoré du titre dont vous voulez bien aujourd'hui m'investir. Parmi les titres que vous avez eu la bonté d'énumérer, celui dont je suis certainement le plus fier est celui de propriétaire-viticulteur.

Malheureusement je ne suis pas de ce coin-ci ; je suis un peu plus loin en Gironde ; ce sont des vins également nobles comme ceux d'ici.

Faut-il faire la balance entre eux ? Je dirai : certainement pas ; il y a de très jolies femmes blondes et de très jolies femmes brunes ; on peut les aimer toutes les deux. C'est pourquoi j'aime également les vins de mon côté (...) et également les vins du Bergeracois.

Il m'est extrêmement agréable d'avoir en face de cette honorable et digne compagnie le privilège de le boire. »

*M. le général Henri Lespinasse-Fonsegrive :*

« Je vous remercie bien vivement, Messieurs, du grand honneur que vous me faites en m'intronisant Grand Consul de la Vinée.

Si je ne suis pas vigneron, je suis cependant grand amateur des vins du Bergeracois, M. Delpérier en est témoin.

Il ne faut pas croire en effet que les soldats, dont l'eau était la boisson naturelle, d'après un ancien règlement, méprisassent le vin, car, au cours de la guerre de 1914-1918, ils l'ont tellement apprécié qu'ils ont baptisé cet excellent breuvage d'un nom bien à eux : le « pinard », et que, si la discipline fait la force des armées, le vin fait la force du soldat.

D'où vient ce nom de « pinard » ? Si j'en crois l'archevêque de Reims, qui avait bien voulu nous faire l'honneur de partager notre repas à notre popote, il viendrait du Pineau des Charentes. Je lui laisse toute la responsabilité de cette étymologie.

Je ne fais pas d'ailleurs l'injure de traiter le vin de la région de ce nom de « pinard », qui s'adresse à un vin tout venant.

Donc Pineau ne daigne, mais Bergerac suis, nom d'une famille dont

les membres prestigieux sont Pécharmant, Monbazillac, Rosette, Mont-ravel.

Vous savez élever ces vins à la perfection et en faire les délices de maintes réunions.

Mon père les appréciait beaucoup. Chaque année, il en achetait quelques petits barils. Il aimait à tirer le vin et il le mettait avec soins dans des bouteilles qu'il cachetait en plongeant le goulot dans la cire en fusion. Puis il les rangeait bien soigneusement dans sa cave.

Grands et bons vins donc et qui sait si, au lieu d'être baptisé au jurançon, il l'eût été au monbazillac, par exemple, l'illustre patron de votre collège, Henri IV, n'eut pas fait d'encore plus belles et grandes choses.

Si le champagne est pétillant, le bourgogne chaleureux, le bordeaux velouté, lui, le bergerac est charmeur. C'est à lui que nous devons l'agrément de notre charmante réunion et je l'en remercie et vous remercie encore, Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Vinée, de m'avoir donné l'occasion de le célébrer. »

*M. Robert Coq, secrétaire général de l'Association :*

« Je vous remercie, Messieurs, du très grand honneur que vous m'avez fait en me recevant au sein de votre compagnie, dans la promotion d'un illustre académicien, du général chancelier de la Croix-Rouge Française et de mon ami Jean Barthe.

Je forme des vœux sincères pour la prospérité de la Vinée bergéroise et pour la renommée toujours croissante des vins de mon pays, ceux de Bergerac. »

*M. Jean Barthe, administrateur de l'Association :*

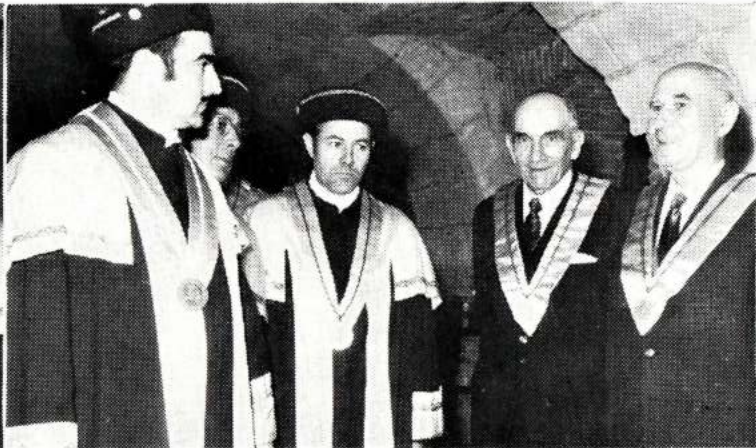
En ce caveau où vous tenez estat,  
Nobles consuls d'insigne confrérie,  
De m'accueillir en votre compagnie  
C'est moult honneur et dont je fais grand cas.

D'un faible feu, hélas ! brille ma lume.  
M'admettre après des seigneurs de la plume,  
De l'épée, de l'écran et de hauts magistrats,  
C'est moult honneur et dont je fais grand cas.

Oncques n'ai pu absorber onde impure  
Qui gaste tête aussi bien qu'estomac.  
Et tant que Parque oubliera la coupure,

Je reviendrai sans nulle forfaiture  
Boire avec vous des vins de Bragerat  
En ce caveau où vous tenez estat.

La cérémonie se termine par un vin d'honneur offert par le C.I.V.R.B.



## *Je voudrais à mes vers...*

Je voudrais à mes vers l'empreinte du génie,  
Afin qu'exubérants, décisifs, lumineux,  
Au tournoiement sans fin des mots vertigineux,  
Ils fussent le Graal d'une ivresse infinie.

Nous les dirions ensemble en la calme agonie  
Que voilent au jardin les soirs silencieux ;  
Ils seraient la chair blonde au cœur luxurieux,  
Et la harpe céleste et l'immense harmonie.

Ils auraient le cinname et l'encens et le lait ;  
Tout ce charme divin qui parfois nous troublait  
Et que l'âme confuse emmêle dans ses vagues.

J'y laisserais frémir un orgueil insensé,  
Car mes rimes auraient le tintement des dagues  
Pour qui goûterait peu mon verbe cadencé.

Paul CHEVASSUS, ancien élève.

---

---

### *Sylphide*

---

---

*La rose glisse à l'air du soir  
La rose noire ou crue, qu'importe,  
Ces roses aux marches du noir,  
Léger parfum qu'un vent emporte.*

*Une guitare miaule au loin  
Un air d'une vie à l'automne.  
Des prés l'odeur lourde du foin  
Crache son âme sur mon somme.*

*Les parfums cruels s'évaporent  
Sur mes songes jamais finis.  
Je rêve d'yeux et de mandores,  
L'espoir se meurt aux yeux des nuits.*

*Les roses aux rayons de lune  
Sont neige pure ou songes dits  
Grace des danses du corps d'une  
Sylphide qui brisa nos vies.*

Jean-Paul ROUSSET, ancien élève.

# Soixantenaire de l'Association

## XLIII<sup>e</sup> BANQUET DU DIMANCHE 19 OCTOBRE 1969

A 12 h 30, au château de Monbazillac, sous la présidence de M. Jacques Chastenet, de l'Académie française.

La table d'honneur et quatre grandes tables réunissent 105 convives ; c'est l'affluence des grands jours.

Le menu, artistiquement imprimé et offert par M. Jean Trillaud, comprenait :

Tourain du Périgord - Saumon grillé meunière - Aloyau Talleyrand - Pommes gaufrettes - Haricots verts - Salade de saison - Plateau de fromages - Omelette norvégienne.

Vins des camarades - Bergerac rouge et blanc - Bergerac blanc de blancs (dry) du domaine de la Cotte - Pécharmant 1966 - Château Monbazillac 1967 - Champagne du Président - Café - Alcools - Liqueurs.

Il portait la signature de M. Lestangt, officier maître-rôtisseur, maître-traiteur du Rush-Hôtel \*\*\*\* à Terrasson (Dordogne).

### Présents :

Ametteau, Arramond (principal), Audy, Barthe (Jean) et Mme, Béguerie, Bernier, Biraud, Boudenot et Mme, Brassem (Georges), Breton (Christian), Calvès, Carrière (Michèle, élève de philo), Castanier, Chastenet (Jacques) et Mme, Chevalier (Jean-François) et Mme, Collet, Coq (Robert) et Mme, Delmon et Mme, Delpérier (André), Denuel (Henri), Desplat (Marcel), Dominé (sous-préfet), Doudet, Dupuy et Mme, Filhoulaud, Forie, L.-Fonsegrive (François) et Mme, L.-Fonsegrive (le général Henri) et Mme, Mme Jean L.-Fonsegrive, Gardair (Alain), Gardair (Bernard) et Mme, Gardair (Philippe) et Mme, Gardair (Pierre) et Mme, Garrigue (Henri), Géraud-Jardel, Germain-Thomas (Bruno), Germain-Thomas (Didier), Gravier, Grégoire, Guehria (intendant), Henry (Guy) et Mme, Jouanel (Yves) et Mme, Lacombe (Maxime), Laroumanie, Lusignan (Pierre), Malescassier, Marvier, Mathieu, Maignon (Jean-Louis) et Mme, de Meslon (Christian) et Mme, Moreau, Nouviale, Paris (Jean), Penaud (Jacques), Philippon (Michel, élève de math.), Pimont (maire), Promis et Mme, Pucheu-Casadeban et Mme, Ramadour, Regnaud (Guy), Rey-Lescure, Rougier (Raymond), Rougier (René), Rousseau (Alain), Rousseau (Bertrand), Rousseau (Jacques), Rousseau (Michel), Mme Pierre Rousseau, Rousseau (René) et Mme, Roy (Hervé) et Mme, Roy (Patrick), Sarazac (René), Mme Tanton, Trillaud, Vachia, Védrine, Venencie (Henri) et Mme, Videau (Lucien) et Mme, Villadary, Vincenot (Pierre) et Mme, Waroux et Mme.

### Excusés :

Aubry, Biergeon, Bost (Gaston), Bourzac, Boutitie, Brisseau, Chaminade, Dubroeuq (Jacques), Ducongé, Duvigneau, Eymerit, Gagnaire, Germain-Thomas (André), Godard, Lartigue, Lederlin (Daniel), Limousis, Lusignan (Jean), Manet, Massicot, Morisset, Pascal, Picaud, Mme Prades-Desplat, Roujean, Saignette, Sarazac (Maurice), Sarraute, Texier, Ventenat, Veillet-Lavallée, Vernède, Victorieux.

### Discours de l'élève Michel PHILIPPON

de la classe de Mathématiques élémentaires

« Il était jusqu'à cette année de tradition que le lycée fût représenté à cette réunion annuelle par deux garçons. Mais la mixité s'étant introduite dans nos murs, c'est aussi au nom de ma camarade Michèle Car-

rière, de la classe de philosophie, que je remercie l'Association amicale des Anciens Elèves du lycée Henri-IV de nous avoir si aimablement conviés à prendre place parmi vous.

Je me garderai bien de vous submerger d'un flot d'éloquence, qui serait mal venu après ce festin pantagruélique et en présence d'un membre de l'Académie française.

Les « vieux os » de notre lycée ont cent ans d'existence. Cela se voit malgré des efforts louables pour le restaurer. Mais il est indéniable que les murs de notre vénérable « maison » présentent un charme particulier. Il n'est que d'écouter le langage de ces vieilles pierres figées dans une imposante immobilité depuis un siècle. Quelle différence avec les lignes anonymes, strictes et froides de nos constructions modernes ! Vieilles pierres qui fixent pour la postérité les noms de ceux qui, à chaque génération, passèrent une partie de leur vie estudiantine à user leurs fonds de culottes sur les bancs des salles d'études chargées de souvenirs.

Mais que sont devenus ces élèves dont les noms gravés au couteau sur les murs ne nous évoquent rien ? Ces artistes en pension ont pourtant bien existé et se trouvent peut-être présents en ce jour de retrouvailles.

Nous vous entendons souvent dire que les temps ont bien changé. En effet, depuis ces dernières années, de nombreuses modifications ont été affectées aux structures même de notre enseignement. L'évolution a succédé à la révolution.

Nous nous efforçons de créer une nouvelle forme d'enseignement sans toutefois provoquer une solution de continuité trop brutale entre les différentes générations. Demain, peut-être après-demain, nous devons affronter, comme vous avez dû le faire, les épreuves d'un avenir inconnu. Et nous ne saurions cacher notre inquiétude. C'est pourquoi, confiants en votre propre expérience, nous demandons d'être compris et encouragés dans cette dure tâche que nous essaierons de mener à bien.

Et peut-être qu'un jour il nous sera permis de prendre place comme vous dans cette réunion en tant qu'anciens élèves et d'écouter avec autant de patience que vous le faites les paroles d'un jeune en vérité assez gêné. »

### **Discours du docteur René ROUSSEAU**

président de l'Association

« C'est à vous, Mesdames, que je veux d'abord souhaiter la bienvenue. Nous sommes heureux de vous voir nombreuses venir égayer de votre présence notre repas d'anciens élèves du collège.

Mais je veux présenter mes hommages et les vôtres à Mme Jacques Chastenet, celle qui s'est fait un devoir d'accompagner notre illustre président, M. Jacques Chastenet, de l'Académie française.

Je veux répondre tout de suite au discours de Michel Philippon, qui est accompagné de Michèle Carrière.

Je vous remercie des termes mesurés de votre allocution. Vous appréciez même la valeur architecturale de nos vieilles pierres. Vous verrez que, plus tard, vous en garderez le souvenir attendri.

Avec vous, je reconnais combien l'évolution de la vie vous pose de problèmes et je peux vous assurer que c'est dans la compréhension la plus complète que notre Amicale vous donnera son soutien.

Vous êtes accompagné d'une élève de philosophie. C'est la première fois. Mais cela ne nous étonne pas, car cette classe est mixte depuis longtemps.

Quand j'ai fait moi-même ma philo, notre génération était accompagnée de trois jeunes filles : Mlles Junca, Laborie et Monteil.

Vous êtes donc, et je le constate avec plaisir, l'un de nos camarades. J'espère que vous entrerez à l'Amicale et que nous vous verrons fidèle à notre réunion annuelle.

Je salue ici la présence de M. le général Lespinasse-Fonsegrive. Ce matin, on a rendu justice et glorifié le grand philosophe George L.-Fonsegrive, dont le nom a marqué la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième.

Je vous prie d'accepter, avec mes compliments, le témoignage de notre amitié la plus respectueuse.

Mon cher Robert Coq, notre zélé secrétaire, votre travail permanent a permis la belle réunion de ce jour.

Votre *Bulletin* est, comme d'habitude, un livre complet de l'activité présente. C'est aussi le bilan historique de l'évolution de notre collège.

Vous rappelez l'inauguration en 1869 du nouveau collège, qui remplace les locaux de la rue Saint-Esprit. C'est dans ce nouveau collège que la plupart d'entre nous ont acquis la base de notre culture générale.

Quelle que soit l'évolution à laquelle il est voué, nous garderons un souvenir sentimental du cadre qui nous a entourés et aux professeurs qui nous ont enseigné.

Cette année, comme je l'avais promis l'année dernière, M. Jean Barthe est là. De toute apparence, il se porte bien. Sa popularité nous prouve son entière jeunesse. Il a voulu abandonner son poste de trésorier à notre ami Georges Brassem.

Celui-ci a accepté avec sa bonhomie habituelle. Nous connaissons son dynamisme et sa jeunesse. Nous sommes heureux qu'il ait bien voulu assurer cette fonction, qui est souvent bien ingrate.

Monsieur le Principal, je salue en vous la fermeté qui maintient la discipline, mais aussi la souplesse avec laquelle vous gardez le contact avec vos élèves.

Vous avez l'assistance de M. Malet, votre surveillant général. Il est



ouvert à tous les appels de la jeunesse et multiplie les interventions extérieures qui passionnent les élèves.

Les résultats sont d'ailleurs excellents. Au baccalauréat, la moyenne dans l'Académie est de 66 % de reçus ; à Henri-IV, 70,6 %, répartis ainsi : bac D, 59 % ; C, 64,70 % ; A, 88,1 %.

Il y a à l'heure actuelle 950 élèves au lycée, par suite de l'annexion du collège d'enseignement général Romain-Rolland.

Donc, il y a deux cycles à Henri-IV : le premier, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> ; le second, de la 2<sup>e</sup> au baccalauréat.

L'établissement compte 3 professeurs agrégés, un professeur biadmissible, 22 professeurs certifiés, 5 maîtres licenciés, 15 professeurs de C.E.G. Vous voyez que nous pouvons être fiers de notre lycée.

Monsieur le Maire, vous êtes membre d'honneur de notre Association. Nous sommes heureux de vous voir parmi nous. Vous venez, en donnant le nom de George L.-Fonsegrive à une impasse de la ville, d'apporter votre témoignage à celui qui honore notre cité.

Vous êtes aussi le protecteur efficace de notre lycée.

Monsieur le Sous-Préfet, vous êtes notre ami, mais aussi l'ami de cœur de tous les lycées Henri-IV. Dans le brouhaha des conversations exubérantes, vous avez peut-être retrouvé des intonations qui vous rappellent votre lycée parisien. C'est — un peu — un bain d'ambiance.

Nous sommes aussi certains que votre soutien est tout acquis au lycée Henri-IV bergeracois.

Monsieur le Président, vous avez bien voulu, vous, un académicien, venir à Bergerac, notre modeste ville, présider la cérémonie amicale qui fête le centenaire de la construction de notre lycée et le soixantenaire de l'Association des Anciens Elèves.

C'est un bien grand honneur que vous nous avez fait. La nombreuse assemblée qui vous entoure vous prouve combien on a apprécié votre présence.

Bien que vous soyez assez illustre pour qu'on puisse se taire sur votre *curriculum vitæ*, je veux dire quand même que vous êtes issu de notre Périgord.

Vous êtes né à Paris d'une famille originaire de Renjeard, commune de Saint-Mayme-de-Pereyrol, à deux pas d'ici. Votre grand-père était avocat à Périgueux. Votre père, Guillaume Chastenet, était sénateur de la Gironde.

Vos études vous ont mené à la licence ès lettres et à la licence de droit en même temps que vous étiez diplômé des sciences politiques.

Vous avez fait toute la guerre 1914-1918 et vous êtes promu chef d'escadron honoraire d'artillerie.

Vous entrez dans la diplomatie, d'abord comme attaché, ensuite comme secrétaire d'ambassade.

La politique extérieure vous passionne et vous en devenez un journaliste spécialiste. Vous collaborez au journal *L'Opinion*. Vous êtes ensuite co-directeur du journal *Le Temps* de 1931 à 1942.

Vous êtes l'auteur de nombreux ouvrages historiques consacrés surtout à la France, à l'Espagne, à l'Angleterre.

Vous êtes membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1947 et enfin membre de l'Académie française depuis 1956.

Vous avez la croix de guerre 1914-1918.

Vous êtes grand officier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses autres décorations françaises et étrangères.

Enfin, vous avez un titre de plus qui est cher à nous tous : vous êtes propriétaire-viticulteur en Fronsadais. Un titre qui m'est encore plus cher : vous êtes du Ribéracois et connaissez la forêt de la Double. Vous êtes donc des nôtres.

Vos articles historiques dans divers périodiques sont passionnants. Mais j'en ai lu un dans *Sud-Ouest* du 12 octobre 1969 qui s'intitule : « Progrès matériel et inquiétude morale ». Vous savez y définir ce manque de stabilité où vogue une humanité craintive qui a perdu les grands thèmes de l'idéal.

C'est aussi de la philosophie contemporaine et ceci nous rapproche du grand philosophe honoré aujourd'hui par nos autorités.

Au lieu de suivre les principes de Maine de Biran, de séparer la vie concrète de la vie intérieure, la jeunesse s'est concentrée sur le progrès matériel. Les grandes aspirations de l'âme se sont effacées devant la formule mathématique dont la précision, si grande soit-elle, ne peut donner la solution des problèmes abstraits.

La négation des grands thèmes de la vie, de l'amour, de la douleur ou de la mort ne les fait pas disparaître pour cela. Bien des fois, malgré des calculs infinis, l'homme est obligé de baisser la tête devant les obstacles que le matérialisme est impuissant à résoudre.

Si nous retraçons une partie de la vie de George L.-Fonsegrive et que nous essayions — trop rapidement — de résumer ses idées philosophiques, nous y retrouvons l'essentiel de ces problèmes.

Il était né le 19 octobre 1852 à Saint-Capraise-de-Lalinde, d'une famille profondément religieuse.

Après des études diverses, il se sentit une vocation irrésistible pour l'enseignement.

Répétiteur au collège de Bergerac, il a préparé sa licence ès lettres qui le transforma en professeur de huitième et, l'année suivante, en professeur de philosophie.

Mais une envie de tout apprendre le saisit. Il prépara le baccalauréat ès sciences et, en même temps, l'agrégation de philosophie.

Il s'intéressait à tout. Il n'y avait point de découverte de physique, concernant l'électrochimie, la radiation, la mécanique, pas d'expérience de laboratoire qui ne passionnât le philosophe.

Il passe dans les lycées de Pau, d'Angoulême, de Bordeaux, irradiant de sa personnalité la cour des jeunes gens qui ne fera que s'étendre.

Mais il reste un homme droit, fidèle à ses idées religieuses, bien que ce ne soit pas une époque tolérante.

En 1889, célèbre dans le monde des idées, il est quand même nommé au lycée Buffon à Paris.

Il reste, d'autre part, le serviteur sans trahison du régime républicain qui convenait à l'ampleur de ses idées. Il rallia les catholiques au loyalisme d'état.

Rigide dans sa personnalité toute faite d'une droiture issue de son idée de liberté, il avait la notion du droit véritable. Il affirmait ce que l'on doit à soi-même, aux inférieurs, aux supérieurs, à la collectivité, à l'Etat. Il portait en lui un sens de la justice, une force contre laquelle il était inutile de lutter.

Il avait une nomination au collège de France quand une cabale fit annuler cette nomination.

C'est l'un des maîtres de cette école de philosophie toujours vivante et toujours ouverte qui a trouvé ses thèmes et sa lumière sous le ciel de Bergerac, très précisément dans l'espace étroit que mesurent entre Lamonzie-Montastruc, Grateloup et Saint-Capraise quelques méandres du Caudeau.

La doctrine de cette Ecole bergeracoise tient tout entière dans cet axiome que Maine de Biran a fixé dans son journal le 28 août 1819 : « La distinction de l'homme intérieur et de l'homme extérieur est capitale ». Il ajoute : « Ce sera là le fondement de toutes mes recherches ultérieures ».

George L.-Fonsegrive ne voudra pas d'autre principe pour fonder et orienter les siennes propres.

Ainsi, en un temps où l'homme extérieur et les choses extérieures à l'homme occupaient et accaparaient toute l'attention des penseurs, nos philosophes bergeracois se sont hardiment retournés, selon le conseil de Socrate, vers leurs vérités intérieures. Ils en ont fait l'objet privilégié de leur expérience et de leur analyse pour rejoindre à travers elles les plus hautes certitudes qui sont le bien de tous.

Cette révolution n'avait pas attendu Maine de Biran pour se produire. Il la renouvelait seulement, regardant sur le fronton de Delphes le « connais-toi toi-même » après Socrate, après saint Augustin, après Descartes.

Son originalité tenait à ceci : là où Descartes avait découvert sous son regard intérieur la *pensée* comme fait premier — « je pense donc je suis » — Maine de Biran découvrira le *vouloir* et déclarera : « Je veux, donc je suis ».

Les conséquences de ce changement de pôle métaphysique sont incalculables. Ses aiguillages sont subtils, mais ils engagent toute la pensée de l'homme dans la totalité de son action. Très vite, les distances s'y accroissent sans mesure. Il ne saurait être question de les calculer. Elles sont d'un autre ordre.

Renonçons donc, prudemment, à les parcourir. Regardons simplement, à sa naissance, l'angle qui s'ouvre sur la table de dérivation. Nous saurons que la dignité de l'homme ne sera plus tant à prendre dans sa pensée que dans les *libres choix* de sa *volonté*. Il n'est pas sans raison que le maître livre de George L.-Fonsegrive est intitulé : *Le libre arbitre*.

Liberté, honneur de l'homme, il reste toujours à la sauver de quelque tyrannie.

Personne ne s'étonnera que Bergerac ait ouvert une école de philosophie où sont reconnus et professés les plus essentiels de ses droits.

Transposant dans notre époque actuelle, l'engouement pour l'admirable progrès matériel est compréhensible. Cela, c'est le problème de l'homme extérieur. Il ne doit pas faire oublier l'homme intérieur, qui parcourt dans un autre ordre et en toute liberté les espaces infinis des créations abstraites.

S'élevant de plus en plus, la méditation du maître et de l'élève — Maine de Biran et George L.-Fonsegrive — a identiquement abouti à reconnaître qu'il n'y avait de vraie liberté que celle de l'âme. C'est cette liberté qui nous permet le choix de notre route.

Je lève mon verre à vous, Monsieur le Sous-Préfet ; à vous, Monsieur le Maire ; au général Henri Lespinasse-Fonsegrive ; à tous ceux qui œuvrent pour le lycée ; à vous, mes chers camarades, qui avez gardé dans votre cœur et dans votre esprit le souvenir vivant de l'époque de vos études et la gratitude pour les connaissances que vous y avez acquises. »

### Discours de M. Jacques CHASTENET de l'Académie française

« Peut-être connaissez-vous l'anecdote du César romain et du chrétien livré aux lions.

Au Colisée, sous l'œil du César, un chrétien est livré à un lion qui se précipite sur lui la gueule ouverte. Au dernier moment, le chrétien prononce quelques paroles que l'on n'entend pas. Le lion met sa queue entre ses jambes, fait demi-tour et s'en va.

Le César ordonne qu'on fasse venir un second lion plus féroce encore.

Même chose : le chrétien murmure quelques paroles et le lion s'en va tout penaud.

Troisième lion, celui-ci gigantesque. La scène encore se reproduit.

Alors César fait venir le chrétien dans sa loge et lui dit : « Tu dois être un grand magicien. Tu auras la vie sauve et la liberté si tu me dis la parole magique qui a mis les lions en fuite. »

Alors, le chrétien : « O César, c'est bien simple. Je leur ai simplement dit : Mange-moi si tu veux, seulement après il y aura des discours ».

Sans doute ces lions venaient-ils d'une Numidie désertique ou d'un Atlas rocailleux où ils étaient trop occupés à guetter le trop rare passage de la gazelle et du mouflon pour admettre que les paroles puissent servir d'utile digestif après un plantureux repas. Sans doute aussi le chrétien venait-il de quelque contrée barbare, en tout cas éloignée de la déserte Aquitaine, où l'art de bien parler a toujours été à l'honneur. Sans doute même ignorait-il ce monbazillac qui aide si bien à faire passer les propos oratoires.

Les deux discours que vous venez d'entendre prouvent la grossièreté du lion et le mauvais goût du chrétien. Cependant, il ne faut pas abuser des meilleures choses et peut-être serait-il bon maintenant de s'en tenir là.

Et pourtant j'avoue que je regretterais de n'avoir pas l'occasion de prendre la parole — fusse assez brièvement — pour remercier votre Président et son infatigable collaborateur, M. Robert Coq, du grand honneur qu'ils m'ont fait en me demandant d'occuper aujourd'hui cette place où, d'année en année, tant d'hommes éminents se sont succédés.

Pourquoi ai-je été estimé digne de cet honneur ? Le D<sup>r</sup> René Rousseau vient de tenir à mon sujet force aimables propos dont je rougirais si je ne savais pas que, dans une occasion comme celle-ci, la tradition veut que l'on force un peu la note.

Je n'ai pas le privilège que détenaient la plupart de ceux qui m'ont précédé à cette place, d'être un ancien élève du lycée Henri-IV de Bergerac, de ce lycée, jadis collègue, qui compte parmi les plus efficaces établissements d'enseignement secondaire dont puisse s'enorgueillir la France.

Je ne suis pas un ancien élève du lycée Henri-IV, mais je suis pourtant — et je m'en vante — un Bergeracois.

En tous cas, mes ancêtres paternels l'étaient et ce ne furent que les hasards d'une carrière politique qui firent émigrer mon père, et moi avec lui, dans la Gironde voisine. Dans cette Gironde, je suis propriétaire-viticulteur, mais je me hâte de dire que je produis du vin rouge de Fronsac, qui n'est en aucune manière concurrent du fameux vin blanc de Monbazillac.

Permettez-moi ici une anecdote.

Vers le début du dix-huitième siècle naquit à Bergerac, où ses parents

résidaient, un Chastenet, mon arrière-arrière-arrière-grand-père. Son parrain avait décidé de lui donner le prénom de Jean. Mais, à la suite du baptême, le bedeau de l'église écrivit par erreur sur le registre paroissial non point Jean, mais Jeanne. Vous savez qu'alors c'étaient les actes de baptême qui tenaient lieu d'actes d'état civil. Quand mon aïeul eût vingt ans et qu'il eût été licencié en droit, il se présenta au Parlement de Bordeaux pour s'y faire inscrire comme avocat. Il lui fallut à cette occasion montrer son acte de baptême. Or, celui-ci portait le prénom de Jeanne : « Mais vous êtes une femme, et les femmes ne peuvent être avocats » (c'était encore, Mesdames, une période d'obscurantisme où le beau sexe n'avait que peu de droits).

Mon aïeul se retourna alors vers l'évêque de Périgueux, lequel commit un médecin et une sage-femme qui constatèrent qu'il s'agissait bien d'un homme. Là-dessus, l'évêque publia un mandement enjoignant au curé de l'église de faire biffer sur le registre le prénom de Jeanne pour y substituer celui de Jean. Je possède encore toutes les pièces de la procédure.

Mon aïeul put alors prêter serment d'avocat et il eut, je crois, une certaine notoriété sous le nom de « l'avocat Jeanne ».

Vous voyez donc que j'ai quelques titres, dont je suis très fier, à me réclamer de l'insigne cité de Bergerac. Ceci, dans mon esprit, l'emporte de beaucoup sur ces distinctions un peu vaines qu'a bien voulu énumérer votre président et qui me font songer à cette épigramme que le malicieux poète Piron composa pour lui-même :

*Ci-gît Piron qui ne fut rien,  
Pas même académicien.*

C'est une rare occasion que celle d'aujourd'hui : il ne s'agit pas seulement de l'assemblée annuelle statutaire de votre Association et du banquet traditionnel, on fête aussi le centenaire de l'installation de votre lycée, alors collège, dans les bâtiments qu'il occupe encore. On vient, en outre, avec le concours de la municipalité, d'inaugurer l'impasse George-L.-Fonsegrive, du nom d'un de vos anciens professeurs, philosophe de haute qualité dont M. René Rousseau, votre président, vient excellemment de résumer la pensée et qui contribua puissamment à placer votre compatriote Maine de Biran au rang éminent qui lui revient dans l'école métaphysique spiritualiste.

Qu'il me soit permis d'ajouter, parce que c'est un lien de plus entre votre ville et ma modeste personne, que le Bergeracois Maine de Biran avait, sauf erreur, épousé une Savy et que les Savy étaient alliés aux Chastenet.

Tout cela montre que, anciens élèves d'un établissement fondé par Henri IV, vous avez le culte de la tradition. Et vous avez grandement raison car le sens de la tradition doit constamment sous-tendre le sens du renouvellement.

Renouvellement bien nécessaire de nos jours où les révolutions techniques se succèdent sur un rythme sans cesse accéléré.

Renouvellement des idées, renouvellement des méthodes, renouvellement des procédés, renouvellement des points de vues, renouvellement des objectifs.

Les conditions de vie dans le monde occidental ont probablement plus changé pendant les vingt-cinq dernières années qu'elles ne l'avaient fait au cours des deux siècles précédents, sinon depuis la Renaissance.

En France, la durée moyenne de la vie humaine, qui était de cinquante-huit ans en 1948, est, grâce surtout à la diminution de la mortalité infantile, passée à soixante-dix ans en 1969. Cet accroissement de la population active s'est accompagnée d'une répartition nouvelle des activités : le nombre des agriculteurs et des artisans a diminué de plus de moitié tandis qu'augmentait considérablement le nombre des employés ou, comme on dit, des « cols blancs ».

En même temps, le nombre des femmes exerçant un métier n'a cessé de croître et le mariage a tout à fait cessé d'être le seul avenir dont une jeune bourgeoise puisse rêver.

Un trait dominant de l'époque est l'importance prise par la jeunesse. Les jeunes, plus nombreux que jamais, et en grande partie affranchis de la tutelle familiale, se sentent solidaires les uns des autres. Aujourd'hui, les barrières séparant les différents éléments de la population sont plutôt des barrières d'âge que des barrières de classe.

Le prodigieux développement des techniques et les progrès de la production ont permis l'abaissement du prix d'un très grand nombre de produits en même temps qu'un allongement des loisirs. En est résulté l'apparition massive de besoins nouveaux, besoins qu'attise une publicité sans cesse plus lancinante.

Ces besoins ont pu être satisfaits grâce à l'augmentation presque continue des salaires réels, c'est-à-dire indépendants des dévaluations monétaires. En moyenne, le pouvoir d'achat du salarié a plus que doublé depuis 1949, cette hausse étant d'ailleurs beaucoup plus marquée au profit de l'ouvrier d'usine qu'à celui du travailleur agricole ou du cadre supérieur.

Peut-être, à travers beaucoup de vicissitudes et sauf catastrophes toujours possibles, s'achemine-t-on en France vers ce qui existe déjà en Suède : une société où n'existe ni grand luxe ni grande misère et où presque tout le monde jouit d'un honnête confort.

Cela, certes, peut paraître assez enviable. Le fâcheux est que les Suédois s'ennuient, comme le laissent transparaître l'érotisme de leurs films et le nombre des suicides perpétrés chez eux. En France même, l'espoir d'atteindre leur niveau de vie ne paraît pas galvaniser les jeunes. En témoignent les invectives que nombre de ceux-ci fulminent contre la « société de consommation », qui est aussi une « société d'abondance ».

Que voudraient-ils lui substituer ? Une « société de pénurie » dont les membres vivraient, comme font les *hippies*, d'amour, de rogatons et d'eau claire ? Cela ne serait pas du goût de la grande majorité. Si jamais les « contestataires » venaient à l'emporter, il est probable qu'à une période d'anarchie succéderait, pour reconstituer la « société d'abondance », une période de travail forcé sanctionné par une dictature policière. Songeons à la Russie de Staline, à la Chine de Mao.

Le vérité est que les Français contemporains, jeunes compris, épousent difficilement dans leur évolution intellectuelle le rythme frénétique de la révolution technique. Ce qui manque à tous pour ne pas partir à la dérive, c'est un idéal.

Or, les idéaux traditionnels — patriotisme, religion, culte de la famille, etc. — subissent une éclipse. On leur donne des substituts dérisoires : le culte rétrospectif rendu à Napoléon, l'enthousiasme suscité par tel ou tel chanteur populaire, la vogue de l'astrologie et de la chiromancie, un érotisme frelaté et somme toute assez morne.

Beaucoup s'effraient avec raison de l'épais matérialisme où paraît s'enliser l'époque, mais trop ne voient d'autre alternative que l'anarchie. C'est le devoir de tous les hommes de bonne volonté de chercher une voie médiane.

Il me semble, Mesdames et Messieurs, que ce sont peut-être les gens de ce pays qui ont vocation particulière de la trouver, de ce pays frontrière entre la Gascogne, généreuse, idéaliste, imaginaire, parfois un peu folle, et le Périgord, solide, pratique, plein de bon sens, idéaliste aussi, mais d'un idéalisme plus concentré, plus tourné vers le concret.

Qui sait ! C'est peut-être d'entre les jeunes que je vois assis autour de cette table que surgiront ceux qui, par l'exemple et par l'action, rendront confiance à l'âme occidentale, aujourd'hui bien désemparée, qui empêcheront que l'homme ne soit écrasé par les machines qu'il a construites mais dont il a cessé d'être le maître.

Ce sont peut-être eux qui retrouveront enfin cet humanisme et cet art de vivre dont notre époque semble avoir perdu le secret merveilleux.

C'est dans cette pensée que je vous convie à lever avec moi votre verre, plein d'un vin clair et brillant comme la lumière de ce pays, en l'honneur de la ville de Bergerac, du cru de Monbazillac, du lycée Henri-IV, de l'Association de ses anciens élèves, en l'honneur aussi de l'espérance ! »

Des salves d'applaudissements couvrent ces discours animés que l'Amicale est heureuse d'avoir pu publier *in extenso*.

Avant de se séparer, toute l'assistance élit à mains levées M. Jacques Chastenet, de l'Académie française, membre d'honneur de l'Association.

En 2009, les Anciens Elèves du lycée Henri-IV feront servir le banquet centennal de la fondation de l'Amicale.





Cliché « Sud-Ouest »

## **La Flamme sous l'Arc de Triomphe**

Pour la neuvième fois, le 27 novembre 1969, à 18 h 30, à Paris, l'Amicale a renouvelé sa pieuse cérémonie.

*Porte-gerbe* : Jean Gagnaire.

*Porte-drapeau de la Flamme* : Henri Delmon.

*Gardes d'honneur du drapeau* : Yves Jouanel et le capitaine Jean Lefebvre.

C'est le président de l'Association, le docteur René Rousseau, qui a accompli le geste sacré.

Les camarades parisiens et bergeracois, fraternellement réunis sous la voûte triomphale, toujours fidèles, mais peu nombreux, ont été reçus devant le tombeau de l'Inconnu, au nom du Comité de la Flamme, par le général Lespinasse-Fonsegrive, fils du célèbre philosophe périgourdin, ancien professeur au collège Henri-IV de Bergerac et dont une impasse de la ville porte désormais le nom.

M. le recteur Jean Capelle, député de la Dordogne, a bien voulu honorer de sa présence cette réunion patriotique.

\*  
\*\*

La soirée s'est terminée par un dîner amical servi au Normandy-Hôtel, 7, rue de l'Echelle, dans le I<sup>er</sup> arrondissement, sous la présidence de Gaston Bost.

Tout portait la marque de l'organisation de Jean Gagnaire.

43 convives :

Auriol, Bardon (Jacques) et Mme, Boitelet (Dominique) et Mme, de Bethmann, Bost (Gaston), Bost (Jacques), Chapuzet et Mme, Mme Charroppin, Chaumard, Chaumel, Coq (Robert) et Mme, Delpla, Delmon, Ducongé, Mme de Félice-Marquay, le général Henri Lespinasse-Fonsegrive, Gaillard, Gagnaire et Mme, Gauthier (Robert), Guenon des Mesnards (Guy) et Mme, Mme Hibon, Jaffart (Francis) et Mme, Jouanel (Yves) et Mme, Mme Jourdan, Mme Lotte, Malescassier, Mas, Nicaudie, Régnier, Rousseau (René), Mme Saurian, Tardas et Mme, Tetlow, Thenaud.

### RAPPORT DE M. JEAN GAGNAIRE

« Avant tout propos, nous devons rendre hommage à la mémoire de notre premier président, M. de Lassus, conseiller à la Cour. C'est en effet autour de lui qu'il y a cinquante ans se sont regroupés à la Terrasse, un restaurant des boulevards — il a disparu depuis longtemps —

les anciens du collège Henri-IV qui avaient échappé à la tourmente sanglante de 1914 à 1918. La création de notre groupe, la « succursale parisienne » *dixit* Paul Petit, était, fin 1919, un fait accompli.

Les curieux de l'Histoire auront intérêt, à cet égard, à se rapporter au bulletin de notre Association paru en 1965 sous le numéro 37. Ils y trouveront les informations les plus précises sur l'origine et l'évolution de notre groupe dont Gaston Bost est aujourd'hui le sixième président.

En attendant, passons aux réalités.

Nous voici au terme de l'exercice 1969. En ma qualité de secrétaire de l'honorable « succursale parisienne » de l'Association amicale des Anciens Elèves du collège Henri-IV de Bergerac, je vous dois le rapport moral que, traditionnellement, les grandes sociétés font à leurs actionnaires.

Il sera bref. Notre groupe se porte bien, sa fréquentation est suivie ; si quelques anciens, perclus de douleurs, nous délaissent, et nous les en excusons, nous enregistrons l'adhésion de représentants des nouvelles générations. Certes, ils ne sont pas nombreux, nous aurions plaisir à connaître leur affluence. C'est une affaire de propagande et nous devons remercier celles et ceux qui, à cet égard, font du prosélytisme.

A considérer le nombre de participants, ce soir, à ce dîner, le record de cinquante-deux n'a pas été battu. On peut penser que la formule qui vous a été offerte, sans dépasser le confort ni l'atmosphère de famille qu'offrait Gaston Bost rue Galilée, cette formule, disais-je, paraît avoir été acceptée avec faveur par vous tous. J'y suis très sensible. Je dois ajouter que nous avons été l'objet de soins particuliers de la part de la propriétaire de cet établissement, Mme Chacon, qui est par ailleurs membre du Comité de la Croix-Rouge Française pour le I<sup>er</sup> arrondissement de Paris, dont je suis l'un des présidents d'honneur. La Croix-Rouge se glisse partout, n'est-ce pas, mon Général ? N'est-ce pas, Robert Coq ? Tous les trois, nous pouvons dire qu'elle ne s'y glisse pas assez. Mais cela est une autre histoire.

Les fonctions de secrétaire et de trésorier se confondent, mais je tiens à vous rassurer : c'est Mme Jourdan, consacrée tout à l'heure par Gaston Bost, à nos applaudissements, *discipula honoris causa* du collège Henri-IV de Bergerac, c'est donc notre dévouée collaboratrice qui tient la caisse que je contrôle...

Nous n'avons pas de biens propres, pas de capital, pas de bénéfices à distribuer, mais à chaque réunion se pose un problème : le volume des entrées en caisse est généralement inférieur au volume de la sortie.

Notre regretté professeur André Desplat ne nous a jamais donné à résoudre tel problème ; les siens avaient toujours un solde positif, au bénéfice des entrées : le robinet du haut du bassin fournissait toujours plus que ne débitait le robinet de sortie.

Veillez maintenant me dire quand vous désirez vous retrouver en 1970... A l'unanimité, le jeudi 14 mai 1970 est adopté.

Rendez-vous donc au 14 mai 1970 ! »

Puis le président parisien Gaston Bost prend la parole, mais — comme toujours, hélas ! — il improvise en développant simplement de brèves notes prises au stylomine et en style télégraphique au dos de son menu. C'est fort regrettable pour les camarades qui seraient heureux de lire dans notre bulletin le texte de son allocution. Il souhaite la bienvenue à tous, excuse les absents et donne la parole au docteur René Rousseau, président de l'Association.

### ALLOCUTION DU DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU

« Je vais commencer comme M. le Maire pour l'enterrement d'un de ses administrés : « Ce n'est pas sans une certaine émotion... » Mais c'est plus proprement de certaines émotions — au pluriel — que je veux parler.

Première émotion... On ne vient pas sous l'Arc de Triomphe, dans cet extraordinaire décor, redonner de la vigueur à la Flamme de nos souvenirs sans ressentir quelque frémissement intérieur.

Deuxième émotion... On ne se retrouve pas au milieu de camarades que l'appel de la capitale a éloignés de la ville où ils avaient fait leurs études sans éprouver un sentiment de fraternité le plus total et le plus sincère.

L'homme est vraiment, quoi qu'on en ait dit, un animal fidèle. Après avoir maudit les vieux murs couverts de graffiti ou d'empreintes de balles et de ballons, après avoir voué aux gémonies le père Blondy, concierge, qui rendait plus difficile le saut du mur, on aime reparler de cette époque héroïque quand les soucis ont retrouvé la hiérarchie de leur importance.

Et puis, on lui garde de la reconnaissance. Une reconnaissance qui s'étend à la fois au décor, mais aussi à ceux qui nous ont enseigné.

Oui, nous les avons, tour à tour, ridiculisés. Avec cette acuité cruelle de la jeunesse, nous avons pénétré leurs défauts physiques, leurs petites manies de langage, la phrase répétée que nous attendions...

Pourtant, tous les jours nous retrouvons cette culture générale que nous avons acquise quelquefois inconsciemment. C'est ici que nous réunissons l'aura sentimentale et raisonnable qui constitue notre fraternité véritable. Un souvenir, une phrase latine, une formule aimable, une colle mille fois méritée et corrigée bien des fois par une bonté que nous ne méritions pas : voilà notre vérité.

Voilà ce qui fait que nous sommes réunis ce soir avec l'impression que nous retrouvons l'esprit de nos jeunes années.

C'est à cela, mes chers camarades, que je lève mon verre, bien certain que même chez les contestataires du moment, lorsque la décantation du temps aura fait son tri, se retrouvera l'amitié que nous nous portons tous. »



Cliché « Sud-Ouest »



## **LA FLAMME EN 1970**

Le jeudi 26 novembre 1970, à 18 h 30, l'Amicale ravivera la Flamme pour la dixième fois sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

Notre camarade Lucien Videau, chevalier de la Légion d'honneur, président de la section de Bergerac de l'Association fraternelle des Victimes de la guerre, a été désigné pour accomplir le geste sacré.

Les anciens élèves du collège Henri-IV, les membres d'honneurs, les membres honoraires et les amis de l'Association sont instamment priés de venir nombreux (*et plus nombreux* qu'en 1969) à cette cérémonie patriotique. Les camarades de Paris *qui sont sur place* ont le devoir de répondre à l'invitation qui leur sera adressée par les présidents de Paris et de Bergerac. La présence des dames serait particulièrement aimable.

Selon la règle maintenant établie et devenue traditionnelle, ce même jour, jeudi 26 novembre 1970, un dîner, auquel les dames seront aussi les bienvenues, sera servi à 20 heures. Les inscriptions devront parvenir au dévoué secrétaire général Jean Gagnaire, 18, rue de la Ferme, 94-Le Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), téléphone 324-21-84, qui fera connaître le prix du repas et l'adresse du restaurant.

---

## **PETITE CHRONIQUE BORDELAISE**

L'année qui s'achève n'a pas connu certes de grands rassemblements de camarades bordelais.

Toutefois, il convient de signaler que, sur proposition de notre ami Edward Audy, membre du conseil d'administration de la Société amicale du Périgord, cette Association avait bien voulu accueillir, à l'occasion du banquet annuel, tous les anciens élèves du lycée Henri-IV de Bergerac.

C'est ainsi que se sont trouvés réunis le 22 mars, à midi, à l'hôtel de Bordeaux, autour d'une même table : MM. Ametteau, Audy Edward et son épouse, Biraud André, Cousset Jean et son épouse, Delmon, Mas-montet Paul et Villadary Gaston. Un seul faisait bande à part : votre serviteur que ses obligations avaient, à son grand regret, écarté de ce groupe fort sympathique. Mais l'éloignement n'était pas tel qu'il ne puisse se rendre compte que l'ambiance était excellente. La présence de quelques dames agrémentait agréablement cette rencontre.

Le petit nombre de convives montre qu'un repas à midi, le dimanche (surtout un jour d'élection), est assez peu goûté. Nous tâcherons, l'année prochaine, d'organiser un dîner et nous espérons qu'il aura un peu plus de succès. Mais la possibilité de se rencontrer au prochain banquet de l'Amicale du Périgord, en mars prochain, subsiste. Une table pour les anciens élèves du lycée de Bergerac sera prévue.

Jean FORIE.

## PIERRE FAISANDIER

(1901-1970)



Cliché « Sud-Ouest »

Notre camarade Pierre Faisandier, né à Bergerac le 28 octobre 1901, est décédé à Bordeaux le 4 avril 1970.

Fils d'André Faisandier, ancien président de la Chambre de Commerce de Bergerac, il était le cousin de Gustave Gounouilhou, fondateur de *La Gironde*.

Après avoir fait ses études secondaires à notre collège Henri-IV, il a été diplômé de l'École supérieure de commerce de Bordeaux.

Entré en 1921 aux services commerciaux de *La Petite Gironde*, il en était l'un des chefs en 1940.

De 1941 à 1944, il est administrateur au *Grand Echo du Midi* et, de 1944 à 1949, à *La Victoire*.

Il a dirigé ensuite pendant dix-huit ans le service de l'économat de *Sud-Ouest*, où sa constante courtoisie, sa modestie et ses hautes qualités professionnelles lui ont valu l'estime générale de ceux qui l'entouraient et de ceux qui l'ont connu.

Fidèle adhérent de notre Amicale, son nom a figuré pendant de longues années en tête de notre *Bulletin* annuel, dont il veillait généreusement aux illustrations.

Bergerac était impérissable dans son cœur et il a voulu revenir dans son terroir pour reposer avec les siens ; c'est ainsi qu'il a été inhumé dans l'intimité au cimetière du Pont-Saint-Jean.

L'Association s'incline respectueusement devant sa veuve pour lui présenter, ainsi qu'à sa famille, les plus sincères condoléances.

Mounet-Sully, dans les *Souvenirs d'un tragédien*, évoque les ascendants de Pierre Faisandier, dont la librairie-imprimerie du *Journal de Bergerac* était rue Bellegarde, en face de la maison natale du célèbre doyen de la Comédie-Française.

Robert Coq.



## NÉCROLOGIE

- REBEYROLLE (André), décédé à Pineuilh (Gironde) le 14 août 1969, à l'âge de 56 ans.
- CHARRIÈRE (Eloi), décédé à Bergerac (Dordogne) le 22 octobre 1969, à l'âge de 81 ans.
- SARAZAC (Emile), décédé à Saint-Nexans (Dordogne) le 24 octobre 1969, à l'âge de 67 ans.
- MORIN (Henri), décédé à Paris (15<sup>e</sup>) le 26 novembre 1969, à l'âge de 81 ans.
- CHEVALIER (Albert), décédé à Bergerac (Dordogne) le 28 janvier 1970, à l'âge de 96 ans.
- PARIER (Numa), décédé à Libourne (Gironde) le 21 février 1970, à l'âge de 89 ans.
- BRUZAC (André), décédé à Bergerac (Dordogne) le 22 février 1970, à l'âge de 90 ans.
- DUHALDEBORDE (Laurent), décédé à Bergerac (Dordogne) le 14 mars 1970, à l'âge de 71 ans.
- FAISANDIER (Pierre), décédé à Bordeaux (Gironde) le 4 avril 1970, à l'âge de 69 ans.
- LEYDIER (Jean), décédé à Bergerac (Dordogne) le 25 avril 1970, à l'âge de 74 ans.
- POMEON (Jean), décédé à Paris (1<sup>er</sup>) le 3 mai 1970, à l'âge de 74 ans.
- DE BETHMANN (Pierre), décédé à La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire) le 9 mai 1970, à l'âge de 65 ans.
- FAUGÈRE (Henri), décédé à Ychoux (Landes), le 21 juin 1970, à l'âge de 70 ans.
- MAHUZIER (Gustave), décédé à Bergerac (Dordogne) le 1<sup>er</sup> septembre 1970, à l'âge de 71 ans.
- EYMA (Jean), décédé à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 7 septembre 1970, à l'âge de 69 ans.

### Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| ALARD Henri (1886-1956)       | LAVIGNE Emile (1904-1968)       |
| BARBARIN Robert (1887-1968)   | LIONNET Edmond (1870-1944)      |
| BÉNEY Robert (1897-1958)      | MATTER Paul (1872-1959)         |
| BERNARD Ambroise (1880-1962)  | DE MADAILLAN Pierre (1891-1958) |
| CANTELAUVE Albert (1867-1939) | MIRABEL Roger (1891-1950)       |
| CARMILLE René (1886-1945)     | MORIN Henri (1889-1969)         |
| CHEVALIER Albert (1874-1970)  | MORIZE Marcel (1894-1939)       |
| DEJOUAS René (1891-1959)      | NADAUD Pierre (1888-1944)       |
| FABRE Albert (1879-1955)      | NOUVEL Ernest (1869-1946)       |
| FOURNIER Charles (1892-1955)  | POZZI Jean (1884-1967)          |
| GOULARD Jacques (1895-1964)   | ROUSSEAU Pierre (1881-1966)     |
| HAYTON Enriqne (1871-1953)    | VERGNIOL André (1893-1965)      |

---

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

---

Dépôt légal du 3<sup>e</sup> trimestre 1970 (N° 902)

---

---

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE  
A CINQ CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES RÉSERVÉS  
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION

---

---